

N°1039

du 14
JUILLET
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 En accord avec la directive
N°16/2009 de l'UEMOA

**L'autorité publique
réadapte le système
de contrôle technique
automobile**

P.4 Pour réorganiser les deux sociétés publiques de télécommunications

L'Etat togolais crée la Holding TOGOCOM

• *La transformation du groupe Togo Telecom actée par un décret présidentiel*

P.6 Faux permis de conduire, faux timbres fiscaux, faux diplômes

Un réseau de faussaires spécialisés dans les mailles de la Police judiciaire

P.7 Entrée en vigueur de l'acte uniforme révisé relatif au droit comptable

Deloitte prépare des professionnels du chiffre lundi à Lomé



Cna Lawson, Ministre des Postes
et de l'Economie Numérique

P.3 Modernisation de la justice en Afrique francophone

Le cabinet Aquereburu & Partners et l'OIF s'associent pour une transformation numérique de la chaîne judiciaire

P.3 Après près de huit ans de sommeil

La commission mixte Ghana-Togo discute fin juillet, dans 9 domaines

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Michelin Vision, un pneu imprimé en 3D et "rechargeable"

Le manufacturier français Michelin a dévoilé un concept de pneumatique qui fait aussi office de roue. Imprimé en 3D avec des matériaux biodégradables, sa bande de roulement pourrait être rechapée ou modifiée selon les conditions de conduite.

Les vacances d'été approchent à grands pas et pour beaucoup d'automobilistes, c'est le moment de préparer leur voiture à un périple plus ou moins long. L'état des pneumatiques est l'un des points clés à contrôler et aussi l'un des postes de dépense les plus conséquents. Que diriez-vous d'un pneu sans air, biodégradable et dont la bande de roulement imprimée en 3D serait renouvelable ou modifiable selon le type de route ou de condition météo que vous devez affronter ?

Tel est le concept sur lequel planche Michelin. Le manufacturier français vient de dévoiler ce projet lors du symposium Movin'On, un événement dédié à la mobilité durable qui se tient cette semaine à Montréal (Canada). Le pneumatique Michelin Vision repose sur quatre innovations qui sont censées coller à ce que sera la mobilité de demain.

Pour commencer, ce pneu fait aussi office de roue grâce à une structure alvéolaire créée par impression 3D et dont l'agencement présente une rigidité graduelle à mesure que l'on s'approche du centre. Dépourvu d'air, ce pneu ne peut donc ni crever ni exploser. La partie centrale du Vision, équivalente à la jante classique, sera fabriquée pour partie avec des matériaux biodégradables issus notamment de copeaux de bois, de paille ou d'écorces d'oranges ainsi que de matériaux recyclés (cannettes de boisson, composants électroniques, poudres issues de vieux pneumatiques).

À terme, Michelin explique qu'il compte pouvoir produire du butadiène, qui entre dans la composition du caoutchouc synthétique, à partir de ces matériaux renouvelables afin de réduire le recours aux produits pétroliers. Quant au caoutchouc naturel utilisé pour la bande de roulement, il sera produit dans des fermes éco-responsables, précise le constructeur. Et ce n'est pas tout...

Un concept "réaliste", selon Michelin

Grâce à l'impression 3D, il sera possible de personnaliser le profil du pneu en fonction de l'utilisation ou de la saison. Par exemple, le client Michelin pourra opter pour une structure adaptée aux conditions d'hiver en montagne avant de partir faire du ski puis repasser sur une configuration plus propice à un long trajet sur autoroute, l'été venu. Sur le même principe, il sera possible de "recharger" le pneu, ou plus précisément de le rechapier, lorsque ses capteurs intégrés signaleront un niveau d'usure avancé.

Le concept Vision est une démonstration de notre expertise ainsi qu'une promesse d'avenir.

Michelin décrit une utilisation d'une grande simplicité. Via une application sur son smartphone, le conducteur est tenu informé de l'état de ses pneus et peut programmer une intervention pour changer le profil ou rechapier la bande de roulement. Sur le papier, créer un pneumatique aussi respectueux de l'environnement et durable est tout à fait louable. Mais est-ce réaliste ?

"Compte tenu de la façon dont nous l'avons développé, le concept Vision est une démonstration de notre expertise ainsi qu'une promesse d'avenir", assure Mostapha El-Oulhane, chef du projet Vision. "Nous voulions que Vision soit réaliste car le fait de concevoir des objets ou des services dont nous savons pertinemment qu'ils sont irréalistes ne sert aucun but." Pour autant, Michelin ne s'avance pas sur une date d'introduction ne serait-ce que partielle des technologies décrites dans ce projet.

Sept impressions 3D incroyables à découvrir en vidéo. L'impression 3D est en train de révolutionner la façon dont nous concevons, développons et construisons les choses. Le futur de l'industrie sera donc certainement imprimé en 3D.

Le virus Petya pire que WannaCry ?

La cyberattaque Petya atteint des niveaux jamais vus, même lors de la propagation du ransomware WannaCry.

En mai, l'attaque de WannaCry avait atteint des centaines de milliers de serveurs et PC, à travers plus de 150 pays. Depuis hier, une nouvelle vague de ransomware similaire frappe les systèmes d'information du monde entier. Baptisée "Petya", elle pourrait faire des dégâts à un niveau sans précédent.

Selon les premières analyses des experts en cybersécurité, c'est une nouvelle fois la même faille de sécurité de Windows qui est en cause : EternalBlue. Il semble que les hackers utilisent un mode opératoire semblable à celui de WannaCry pour propager Petya, NotPetya, PetrWrap et autres variantes qui prolifèrent sur les réseaux depuis hier soir. Une fois que le virus a infecté une machine, il attend un redémarrage système pour bloquer l'accès à l'intégralité du disque dur. Aucun "kill switch" n'a été rendu public pour l'instant. Seule l'application du correctif MS 17-10 de Microsoft permet de se prémunir contre la contamination de Windows.

D'abord détectée en Ukraine, l'attaque a mis à mal les systèmes d'information des plus grandes entreprises du pays de façon spectaculaire dans la soirée du 27 juin : banques, métro, aéroport et même le site nucléaire de Tchernobyl semblaient paralysés par le virus. Depuis, Petya s'est propagé dans le monde entier et comme le rapportent nos confrères du Figaro, il frappe bon nombre d'entreprises parmi les plus importantes de la planète. En France, on peut citer Auchan, Saint-Gobain ou encore la SNCF parmi les victimes potentielles de Petya. Au total, les réseaux informatiques de plusieurs milliers d'entreprises sont frappés.

Théâtre

Koukouvi Dzifa Galley dans la sélection PRIX THÉÂTRE RFI

Pour la deuxième année consécutive, le Togolais Koukouvi Dzifa Galley se retrouve dans la short list des présélectionnés du concours PRIX THÉÂTRE RFI, son texte inédit Arènes intérieures a été retenu.

Treize textes inédits sont les seuls à passer par le tamis ultra sélectif du jury du Prix RFI théâtre présidé par l'écrivain haïtien Dany Laferrière, suite à l'appel à candidatures pour le "Prix Théâtre RFI" 2017, qui s'est déroulé du 13 mars au 16 avril 2017. Les treize textes inédits ont été présélectionnés pour leurs qualités littéraires, dramaturgiques et leur originalité parmi 172 candidatures en provenance de 23 pays d'Afrique, de l'Océan indien, des Caraïbes (hors France d'outre-mer), du Proche et Moyen-Orient.

Bio Express

Né en 1980 et titulaire d'une maîtrise en sciences économiques à l'Université de Lomé, Koukouvi Dzifa Galley entre officiellement en dramaturgie en participant à la Fuche Sony Labou Tansi en 2005 au Mali puis une résidence d'écriture à La Comédie de Saint-Etienne et à Paris en 2009.



Il a publié notamment Peau de braise (Awoudy 2015), Dés-espérances (Awoudy 2013), In-certitudes (Lansman 2009). Il a également publié un recueil de contes, L'Oracle a parlé et autres contes (Ponts de lianes, 2014) et une nouvelle, Le sourire du wharf allemand en 2015.

Deux Togolais récipiendaires du Prix RFI Théâtre, Kangni Alem et Kossi Efoui, ont eu plus tard une destinée internationale.

Le "Prix Théâtre RFI" 2017 sera remis à Limoges, dimanche 24 septembre, dans le cadre du Festival Les Francophonies en Limousin.

À propos du "Prix Théâtre RFI" :

Le "Prix Théâtre RFI" a pour objectif de promouvoir la richesse des écritures dramatiques contemporaines francophones du Sud et de favoriser le développement de



carrière de jeunes auteurs, écrivant en français. RFI et ses partenaires offrent au lauréat un soutien professionnel et une exposition médiatique à travers une dotation financière attribuée par la SACD ; l'organisation d'une résidence en France, à la Maison des Auteurs de Limoges et au Théâtre de l'Aquarium avec le collectif A mots découverts, financée par l'Institut français ; une résidence de travail au plateau suivi de lectures publiques au CDN Normandie-Rouen

qui rejoint cette année les partenaires du Prix, une promotion du texte et une mise en ondes sur les antennes de RFI.

Le "Prix Théâtre RFI" est organisé en partenariat avec le Festival des Francophonies en Limousin, l'Institut français, la SACD, le théâtre de l'Aquarium et le CDN Normandie-Rouen. Ce prix poursuit l'engagement de RFI dans la création théâtrale après les succès des cycles de lectures en public organisés au Festival d'Avignon et diffusés sur les antennes "Ca va, ca va l'Afrique !" (2013) et "Ca va, ca va le monde !" (2014, 2015, 2016, 2017).

En 2014, le "Prix Théâtre RFI" a récompensé "Chemin de fer", le texte du congolais Julien Mabiata Bissila, en 2015 l'auteure libanaise Hala Moughanie pour "Tais-toi et creuse" et en 2016 le guinéen Hakim Bah pour "Convulsions".

Musique

Le rappeur français Singuila à Lomé le 22 juillet



Le célèbre rappeur français Singuila à Lomé pour un concert au Palais des Congrès de Lomé le 22 juillet prochain. De son vrai nom Bedaya N'Garo Singuila, est né à Suresnes (banlieue parisienne) en 1977 et jouit de la double culture congolaise et centrafricaine d'où sont originaires ses deux parents. Il avait débuté sa carrière comme rappeur avant d'évoluer vers le R&B.

Il a travaillé au sein d'un groupe avant d'entamer en 2003 une carrière en solo avec un premier album, On ne vit qu'une fois. En 2006, il revient avec un deuxième album intitulé Ghetto Compositeur et en 2009 avec Ça fait mal. En 2017, il sort un dernier album, Entre deux, avec un titre où il fait un featuring avec Youssoupha.

TÉLÉVISION/France

Christine Angot va à On n'est pas couché sur France 2

Une semaine après le départ in attendu de Vanessa Burgraf, Laurent Ruquier a confirmé l'arrivée de la romancière Christine Angot pour être la partenaire de Yann Moix dans "On n'est pas couché".

La romancière Christine Angot intégrera à partir de la rentrée l'émission "On n'est pas couché", présentée par Laurent Ruquier sur France 2 chaque samedi en deuxième partie de soirée.

L'attachée de presse de Laurent Ruquier a indiqué à l'AFP : "Christine Angot intègre l'équipe".

La romancière remplacera la journaliste Vanessa Burgraf, retournée sur France 24 après seulement un an au côté de l'animateur

durant la présidentielle avec un face à face à la sulfateuse avec l'ancien premier ministre et candidat de la droite, François Fillon. Ecrivain engagée à gauche, elle est plutôt diavole.

Engagée, elle avait aussi publié une lettre en février dans le Journal du Dimanche, où elle appelait François Hollande à se représenter à la présidentielle pour ne pas laisser la France "se désintégrer" et aller "dans le mur", face à l'extrême droite et à l'islamisme.

Chroniqueuse régulière pour Libération, où elle a récemment interviewé l'ancien Premier ministre Manuel Valls, Christine Angot, dont le premier roman Vu du ciel a été publié chez Gallimard en 1990, est



teur pour être adjointe au directeur de la chaîne d'information.

Depuis l'annonce de ce départ il y a une semaine, l'animateur cherchait un chroniqueur, "plutôt une femme" et plutôt "une philosophe qu'une journaliste" pour être au côté de l'écrivain et réalisateur Yann Moix.

Christine Angot s'était distinguée

notamment l'auteure de L'Inceste (Stock, 1999), Pourquoi le Brésil ? (Stock, 2002), Rendez-vous (Flammarion, 2006. Prix de Flore), Le Marché des amants (Seuil, 2008) et Un amour impossible (Flammarion, 2015, prix Décembre 2015, qu'elle a récemment transposé au théâtre).



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Modernisation de la justice en Afrique francophone

Le cabinet Aquereburu & Partners et l'OIF s'associent pour une transformation numérique de la chaîne judiciaire

Un atelier de sensibilisation à la transformation numérique de la chaîne judiciaire et des entreprises en Afrique francophone s'est tenu hier dans la capitale Lomé. Organisé par le cabinet d'avocats Aquereburu and Partners, avec l'appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la rencontre avait pour but de mener une réflexion sur les avantages de la numérisation de la chaîne judiciaire pour des pratiques plus efficaces et efficientes.

Eric J.

Le développement fulgurant des technologies numériques ces dernières années et leur expansion dans la vie quotidienne des citoyens appellent à des transformations majeures dans les procédés dans beaucoup de secteurs. Si certains se sont vite adaptés et en tirent les avantages, d'autres peinent encore à intégrer cette dimension de la numérisation, notamment les appareils judiciaires de bon nombre de pays africains francophones dont le Togo. Pour l'ancien bâtonnier Alexis Aquereburu, l'économie numérique est la pierre angulaire du développement du futur de l'Afrique. On comprend alors que les magistrats, les avocats et les autres acteurs de la justice, ne voulant pas être en marge des avancées technologiques, en appellent aux gouvernants pour une rapide transformation numérique de la chaîne judiciaire et des entreprises dans les pays francophones. « Il n'y a pas de développement sans une justice comme il n'y a pas de développement sans numérique dans ce 21^{ème} siècle. La numérisation est un enjeu économique », a dit Alexis Aquereburu qui n'a pas caché sa satisfaction de l'aide que l'OIF apporte au système judiciaire du Togo.

Ailleurs en France ou en Afrique comme au Rwanda, deux exemples de pays proches du Togo, cette réalité s'est imposée avec des avantages certains pour les praticiens du droit, leur client et les citoyens incluant une justice plus efficiente. Il devrait en être ainsi pour la justice au Togo qui deviendra ainsi rapide, efficace et indépendante. Il faut souligner que c'est dans cette vision que le gouvernement avait entrepris le grand chantier de la modernisation de la justice togolaise depuis quelques années déjà, y compris la numérisation des chaînes judiciaires à travers deux projets : le projet de renforcement des capacités des chambres commerciales et le projet d'appui au secteur de la justice. L'exécution du projet de renforcement des capacités des chambres commerciales a permis à ces dernières de se faire doter d'infrastructures modernes permettant, l'installation de salles techniques équipées de matériels informatiques, la mise en place d'une application web de gestion informatisée du contentieux commercial et l'équipement des salles d'audiences de matériels de communication pour l'enregistrement des interventions lors des procès. Selon le ministère de la Justice, l'ob-



Quelques participants à l'atelier

jectif visé est de permettre un traitement accéléré des dossiers dans un délai n'excédant pas 90 jours. Ce qui est la norme aujourd'hui dans les tribunaux du Togo. Quant au programme d'appui au secteur de la justice (PASJ), il devrait doter sept (7) chaînes pénales, civiles et administratives d'applications modernes et de matériel informatiques nécessaires à l'informatisation des tâches récurrentes. Ces deux projets ont permis des avancées majeures de la justice togolaise mais il semble qu'il y a encore du chemin. Il n'est pas superflu de relever ceux menés par le ministère de l'économie numérique avec le "e-gouvernement", un réseau internet haut débit de plus de 250 km reliant toute l'administration togolaise, et l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi société d'information (LOSITO) et la loi sur les transactions électroniques (LTE).

Dans une recommandation, les participants à l'atelier ont demandé une numérisation complète des chaînes judiciaires afin de dématérialiser les procédures, notamment la numérisation électronique complète depuis la saisine de la juridiction jusqu'au jugement, l'enrôlement fait électroniquement et la décision notifiée dans les adresses électroniques des parties litigantes, l'archivage électronique des actes de procédure depuis l'assignation jusqu'au jugement. Ils recommandent aussi le recrutement des informaticiens pour pallier au problème de sous-effectif au niveau du ministère de la justice et la possibilité offerte aux parties de consulter l'état de la procédure en ligne, etc. Pour la transformation numérique des entreprises, il importe de sécuriser le secteur économique des TIC afin de donner plus de confiance aux entreprises togolaises et investisseurs étrangers, ainsi qu'une protection élevée aux utilisateurs. Les regards se tournent vers l'adoption d'un code du numérique qui réponde efficacement à cette préoccupation réglementaire ainsi les publications sur les médias

sociaux et sera l'occasion d'entrer en répression contre les auteurs des propos diffamatoires sur ces réseaux sociaux. Autres préoccupations pour l'efficacité de la digitalisation de la chaîne judiciaire, ce sont les problèmes de disponibilité d'énergie et de la permanence de l'internet.

Au ministère de la justice, on dit prendre en compte ces problèmes et dotant le tribunal de Lomé et les

cours d'appels de Lomé et de Kara de groupes électrogènes. Pour être à l'abri des aléas de l'instabilité de l'internet, le ministère de la justice a commencé par installer son propre réseau intranet pour l'efficacité et surtout pour la sécurité des données. Il est intéressant de voir que les ministères concernés par cette digitalisation de la chaîne judiciaire du Togo affichent une volonté manifeste de mettre les



La table d'honneur à l'ouverture de l'atelier (Me Aquereburu Alexis à l'extrême gauche)

bouchées doubles pour y arriver. Il en est de même pour les opérateurs de téléphonie et les fournisseurs d'accès à internet qui se disent prêts pour contribuer à l'avancée de ce chantier, pourvu qu'on leur fasse appel.

En gros, cet atelier de sensibilisation a permis de faire l'état des lieux des procédures judiciaires dans les pays francophones d'Afrique qui montre à suffisance une

lenteur évidente, de faire une comparaison des pratiques ailleurs que dans cet espace tout en mesurant les impacts sur l'indépendance de la justice et d'appréhender les difficultés et les risques liés à la numérisation. Il s'agit du premier jalon du processus de modernisation de la justice indispensable à tout pays épris de modernité.

Après près de huit ans de sommeil

La commission mixte Ghana-Togo discute fin juillet, dans 9 domaines

Late Pater

Selon la partie togolaise, les ministres des Affaires étrangères togolais et ghanéens ont convenu de tenir, au cours de la dernière semaine du mois de juillet 2017, la quatrième session de la commission mixte permanente de coopération entre le Togo et le Ghana. Cette rencontre permettra aux deux gouvernements de revisiter les différents points du procès-verbal sanctionnant les travaux de la précédente session et de prendre des engagements nouveaux afin de parvenir à des accords bénéfiques pour nos populations respectives. Il s'agit ainsi de réveiller une commission qui est plongée dans un long sommeil depuis près de huit ans. La dernière session de cette commission s'étant tenue à Lomé les 7 et 8 décembre 2009.

Aujourd'hui, c'est avec regret qu'il est constaté que l'essentiel des recommandations de cette session de 2009 n'a pas été concrétisé. Le relevé des conclusions, en marge de la visite officielle du président Nana Akufo-Addo au Togo en mai 2017, en a encore fait cas. Du coup, annonce-t-on, l'imminente quatrième session va s'attaquer à plusieurs sujets, dans neuf domaines différents. **Agriculture et Eau** : renforcement des capacités des acteurs des deux pays dans les filières anacarde, café et cacao ; relance et accélération de la mise en œuvre du projet en eau potable de Sogakopé-Lomé ; contrôle pé-



Faure Gnassingbé et Nana Akufo-Addo

riodique de la qualité des eaux en sachets distribués au Togo et au Ghana ; collaboration en ce qui concerne la fourniture du matériel végétal performant. **Santé** : utilisation pratique des cliniques mobiles ; mutualisation des efforts pour la lutte contre les épidémies et la commercialisation des médicaments. **Commerce et douanes** : opérationnalisation du poste de contrôle juxtaposé de Noépé ; interconnexion des systèmes informatiques douaniers des deux pays ; accroissement de la fluidité du commerce ; création d'un cadre formel de partenariat entre les administrations des douanes togolaise et ghanéenne ; mise en place d'un cadre de coopération entre les acteurs du secteur privé des deux pays. **Environnement** : lutte contre le commerce illicite du bois ; mise en place d'un mécanisme de consultation en vue de la promotion du transfert de technologie. **Mines et énergie** : poursuite de

l'exécution du programme d'électrification des localités situées le long de la frontière des deux pays ; concrétisation du projet conjoint du barrage hydroélectrique de Juale ; établissement d'un partenariat en matière de recherches minières. **Infrastructures** : construction et réhabilitation de la voie terrestre Kémérida-Kara-Natchamba au Togo et Tatalé-Yendi au Ghana. **Délimitation des frontières** : règlement des différents qui opposent les deux pays sur les questions de frontière en privilégiant le règlement pacifique. **Sécurité** : ouverture de la frontière Ghana-Togo 24/24 heures ; règlement définitif du cas des ressortissants togolais ou ghanéens vivant encore sur le territoire de l'autre Etat sous le statut de réfugiés. **Economie numérique** : mise en place d'un centre d'innovation et d'incubation technologique à Lomé ; projet de protocole de coopération en matière des technologies de l'information et de

la communication.

Du côté du cabinet du ministre Robert Dussey, on ne veut pas seulement retenir les dossiers dormants. Il y a aussi des projets conjoints qui ont été réalisés : rencontres périodiques tenues entre les administrations douanières des deux pays pour étudier et trouver des approches de solutions aux problèmes que rencontrent les usagers et les agents des douanes ; renforcement de capacités de l'administration douanière togolaise, du 22 au 29 juillet 2012, à travers une opération conjointe entre les douanes et la police du Bénin, du Ghana et du Togo ; construction du poste de contrôle juxtaposé de Noépé, inauguré le 3 novembre 2014 ; signature d'un accord dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux entre le Togo et la Financial Intelligence Center du Ghana, le 16 novembre 2011 à Lomé ; participation de l'administration douanière togolaise aux travaux des opérations simultanées de lutte contre la drogue, la piraterie et la contrefaçon des produits pharmaceutiques en 2011 ; rencontres sportives entre les administrations douanières des deux pays en 2010 au Togo et en 2011 au Ghana ; renforcement de la collaboration entre les universités ghanéennes et le Centre international de recherches et d'études de langues - Village du Bénin qui, en 2014-2015, a formé 99 étudiants de l'université de Winneba et 30 de l'université de Cap Coast.

Pour réorganiser les deux sociétés publiques de télécommunications

L'Etat togolais crée la Holding TOGOCOM

• La transformation du groupe Togo Telecom actée par un décret présidentiel

On en parlait depuis quelques années. Elle se précise de plus en plus avec le décret pris en conseil des ministres ce jeudi 13 juillet 2017, la transformation du groupe Togo Telecom composé de Togo Telecom et de Togo Cellulaire, les deux sociétés d'Etat de télécommunications. L'acte essentiel de ce changement dans le secteur est la création de la Holding togolaise des communications électroniques, TOGOCOM (appellation temporaire en attendant la fin du processus).

Eric J.

La création de TOGOCOM est la conséquence directe du vaste programme de transformation et de mise à niveau du Groupe Togo Telecom initié par le ministère des Postes et de l'économie numérique sous l'impulsion du gouvernement. Il s'agit surtout de mener des actions concrètes pour adapter le groupe aux défis de l'heure à savoir : offrir un service de qualité aux consommateurs et permettre au Togo d'accéder aux nouvelles opportunités qu'offre la technologie

en développant une économie où le secteur des télécommunications est créateur de croissance. C'est du moins l'argumentaire du ministère de Cina Lawson qui pilote de bout en bout le processus de transformation des deux sociétés étatiques Togo Telecom et Togo Cellulaire. Dans une certaine mesure, on avance que l'objectif de cette transformation est de «*refonder le groupe dans le sens d'une haute exigence d'efficacité afin de rattraper le retard accusé par notre pays en matière de connectivité, d'assurer un accès Internet de*

qualité sur l'ensemble du territoire et de garantir des prix compétitifs.»

De part cette présentation, il ressort que l'enjeu aujourd'hui est la connexion Internet dont a besoin les populations pour plusieurs utilisations en termes d'informations, de recherches et de services. A ce titre, le diagnostic sans complaisance effectué par les équipes en charge de la transformation au sein des deux sociétés d'Etat ont relevé que les performances techniques du groupe Togo Telecom sont insuffisantes avec pour con-

séquence un retard dans le développement de l'Internet fixe comme mobile et que l'image de marque du groupe est très dégradée dans l'opinion publique incluant la perte de confiance dans la capacité de redressement du groupe. De la même manière, ces équipes soulèvent qu'«*en raison des conflits de territoire entre Togo Telecom et Togo Cellulaire et d'autres dysfonctionnements de gestion, les attentes de la clientèle ne sont pas suffisamment prises en compte et les investissements sont sans cohérence, dispersés, souvent re-*



Cina Lawson, Ministre des Postes et de l'Economie Numérique

«*Et qu'en plus «le modèle économique du mobile, basé sur la vente de minutes de communication et de SMS, est en déclin avec l'avènement des nouveaux acteurs comme Skype ou WhatsApp.»*»

La Holding TOGOCOM

Face à la situation délicate du groupe Togo Telecom, il est suggéré que les deux opérateurs développent rapidement de nouveaux relais de croissance de leurs revenus avec notamment leur propre version des offres d'abondance (les forfaits) et d'illimité. A fortiori, les équipes de la transformation composées d'experts internationaux et de cadres de Togo Telecom et Togo Cellulaire, après avoir conclu que la convergence des réseaux et des usages mobiles et fixe est indispensable pour la réorganisation profonde du groupe, ont recommandé de créer un nouvel ensemble composé de trois (3) entités filiales détenues par une Holding. Le gouvernement togolais vient d'adopter en conseil des ministres de ce jeudi 13 juillet, le décret portant création, attributions, organisation et transfert d'actifs de la société Holding Togolaise des Communications Electroniques (provisoirement abrégée TOGOCOM) ainsi que de ses trois filiales. TOGOCOM est une propriété à 100% de l'Etat togolais dotée d'un capital social de un milliard de FCFA. Elle détient trois filiales à savoir :

*une filiale «Infrastructure fixe/mobile». Elle se chargera des investissements à long terme ainsi que de la construction et de l'exploitation des infrastructures fixes et mobiles pour les besoins de société holding mais également des tiers dans une optique de non-discrimination et de maximisation des ventes en gros. Elle est dotée d'un capital de cinq cent millions de FCFA.

*une filiale «Service Fixe/Mobile», temporairement dénommée «Togo ServiceCom», qui va proposer des offres convergentes et innovantes (voix et Internet, fixe et mobile) aux clients particuliers et aux entreprises à des prix très attractifs avec une excellente qualité de service. Elle est également do-

tée d'un capital de cinq cent millions de FCFA.

*une filiale Installation et support à la maintenance, temporairement dénommée «Togo InstalCom», qui regroupera les équipes d'intervention terrain et sera chargée de l'installation, de la réparation et de la maintenance des équipements (installations et terminaux) chez les clients. Evidemment, son capital est de cinq cent millions de FCFA.

Les 13 articles de ce décret de création renseignent suffisamment sur l'organisation de la Holding détenant entièrement le patrimoine de l'Etat dans les sociétés Togo Telecom et Togo cellulaire. Constituée pour 99 ans, elle est régie par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique. Elle dotée d'un conseil de surveillance et administrée par un conseil d'administration. Pour son fonctionnement interne, elle disposera des statuts auxquels tout intervenant en son sein sera soumis, y compris le Directeur général. Sa dissolution est effectuée par décret pris en conseil des ministres.

Le conseil des ministres a assigné à TOGOCOM l'amélioration de la qualité des services à la clientèle ; l'extension de la couverture de l'Internet très haut-débit à l'ensemble de la population et la baisse significative des prix qui devront s'aligner sur les prix les plus bas du continent. En tout état de cause, le gouvernement ayant acté la transformation du groupe ne la veut pas à tous les prix. Il a instruit la ministre de l'Economie numérique d'étudier avec toute l'attention nécessaire les aspects sociaux, techniques et financiers de cette transformation afin que celle-ci réponde aux objectifs fixés. A en croire le communiqué du gouvernement ayant sanctionné ce conseil, la transformation n'affecte pas dans l'immédiat les services et les opérations courantes, les sociétés Togo Télécom et Togo Cellulaire étant rattachées en l'état à TOGOCOM. Ainsi, en attendant la mise en place effective des nouvelles structures, l'ensemble du personnel des deux sociétés reste en fonction, les services demeurent disponibles et les opérations de télécommunications perdurent.

En accord avec la directive N°16/2009 de l'UEMOA

L'autorité publique réadapte le système de contrôle technique automobile

Late Pater

Pour assurer la sécurité des passagers et des usagers des voies ouvertes à la circulation publique, l'Etat a mis en place un système de contrôle technique des véhicules automobiles. L'objectif recherché par ce contrôle est de vérifier périodiquement l'état des véhicules mis en circulation afin de réduire les accidents de la route. En outre, d'après les explications des ministres Ninsao Gnoum des Infrastructures et des transports et

automobile au Togo. Officiellement, ce décret renforce les dispositifs de contrôle technique des véhicules en cours dans notre pays en l'adaptant aux normes admises au sein de l'espace UEMOA. Il consacre la vérification périodique de l'état des véhicules mis en circulation dans notre pays, sur la base des normes internationales ainsi que le modèle et le type de matériels adaptés pour assurer les différents contrôles. Il participe enfin de la volonté du gouvernement togolais de réduire les accidents de

la circulation et d'assurer le maximum de sécurité aux usagers de la route.

Le texte revient sur le caractère obligatoire du contrôle technique automobile communément appelé «visite technique» au Togo. Il cible les motos à partir de 125 cm³ de cylindrée, les véhicules légers et les véhicules lourds. Les visites techniques ne dispensent pas le propriétaire du véhicule, durant la période de validité de l'attestation relative, de l'obligation de maintenir son véhicule en bon état de fonctionnement, en conformité avec les dispositions du Code de la route. Les agents du ministère des Transports habilités peuvent ordonner des visites techniques occasionnelles s'ils constatent sur la voie publique un véhicule : émettant des fumées ou des gaz opaques nuisibles à l'environnement ou incommodant ; émettant du bruit susceptible d'être source de gêne pour les usagers de la route ou les riverains ; présentant un défaut apparent et dangereux pour la circulation.

L'attestation de contrôle technique automobile est matérialisée par une vignette sécurisée, délivrée à tout véhicule ayant subi avec succès le contrôle technique. Les spécifications techniques de l'attestation sont celles définies par la Commission de l'Uemoa et, le cas échéant, celles internationalement reconnues en matière de contrôle technique automobile. Le contrôle technique automobile est semestriel pour les véhicules de transport public de personnes et de marchandises. Il est annuel pour

les véhicules à usage privé et administratif. Pour tous les véhicules neufs, le contrôle technique n'est obligatoire que trois (3) ans après la première mise en circulation.

Le nombre de points de contrôle sur les éléments varie selon la catégorie de véhicule et est égal, au minimum, à soixante-quinze (75) pour les véhicules légers et quatre-vingt-dix (90) pour les véhicules lourds. Le nombre de points de contrôle au minimum par élément du véhicule est égal à : identification du véhicule (2 points) ; carrosserie (1 point) ; système de freinage (10 à 20 points selon les catégories de véhicules) ; direction (5 à 8 points) ; visibilité, à savoir le champ de vision, l'état des vitres, les rétroviseurs, l'essuie-glace, le lave-glace et le système anti-buée (3 à 4 points) ; système d'éclairage et éléments du système électrique (21 points) ; essieux, roues, pneumatiques, suspension (11 points) ; châssis et fixations du châssis (13 points) ; autres équipements (7 points) ; nuisances (3).

Les spécifications techniques des matériels de contrôle technique automobile sont celles définies par la Commission de l'UEMOA et, le cas échéant, celles internationalement reconnues en matière de contrôle technique automobile. L'évaluation des défauts des organes, causes de refus de mise en circulation du véhicule, est effectuée selon les critères définis par la Commission de l'UEMOA et, dans le cas échéant, selon les critères internationalement reconnus en matière d'évaluation des défauts des organes de véhicule.



Sani Yaya de l'Economie et des finances, l'importance de ce contrôle se justifie par le nombre élevé de véhicules d'occasion qui constituent l'essentiel du parc automobile du Togo. Suivant les statistiques de la Direction des transports routiers et ferroviaires, 96% des véhicules du parc automobile du Togo est constitué de véhicules d'occasion sur la période 2011-2015.

Aussi, en accord avec la directive N°16/2009 du 25 septembre 2009 de l'UEMOA, le conseil des ministres a pris, le 22 juin 2017, un décret relatif au contrôle technique

FOOTBALL/CHAN 2018

Oumar Tchogomo à Lomé pour gagner

Les Eperviers locaux affrontent dimanche à Kégué, leurs homologues du Bénin dans le cadre du tour préliminaire aller du Championnat d'Afrique des Nations, Kenya 2018. Pour ce match, Oumar Tchogomo, l'entraîneur des Ecureuils, n'attend pas autre chose que la victoire.

Hervé A.

Des raisons d'espérer. Oumar Tchogomo et ses hommes peuvent se targuer d'avoir fait une bonne préparation. Au total ils ont livré sept matchs amicaux internationaux. Dimanche, ils déferont pour la manche aller les Eperviers locaux en plein doute après deux matches amicaux contre le Burkina Faso et le Ghana sans la moindre victoire. Mais les hommes de l'entraîneur Jean Paul Abalo, compte sur cette réception pour se mettre véritablement en route.

Interrogé par nos confrères béninois, l'entraîneur béninois se dit confiant pour la manche aller quoique à Lomé et «table sur un résultat. "On prépare le match contre le Togo, c'est important pour tout le monde et on en est conscient. Et je pense qu'il y a tout ce qu'il faut pour aller faire un résultat là-bas. Je vais à Lomé pour gagner" a-t-il



déclaré.

Âgé de 39 ans, le natif de Bohicon, ancien artificier et capitaine de l'équipe nationale du Bénin entre 2004 - 2008, Oumar Tchogomo arbore une nouvelle tenue d'entraîneur depuis quelques années. Tchogomo, l'homme aux deux participations en phase finale de CAN (2004

,2008) a fait une carrière de joueur riche en couleur et exemplaire. Il est passé par la France (Grenoble, Amiens, Guingamp, ASOA Valence), le Portugal (Vitoria Setubal, Victoria Guimarães, Portimonense SC), les Émirats Arabes Unis (Bani Yas club) et au Qatar (Al Kharaitiyat).

LA LISTE DES 25 JOUEURS

Gardiens: Steve GLODJINON (JAC); Marcel DANDJINOU (ESAE); Yessouf IMOUROU (REQUINSFC). Défenseurs: Dine KOUKPERE (JAC); Nabil YAROU (ASPAC); Ramane ADJANAKOU (JAC); Joël TOGNON (MOGAS); Rodrigue FASSINOU (ASPAC); Gaston HOUNGBEDJI (ASPAC); Mamah BAH YERE (BUFFLES); Djailou OROU (ASPAC). Milieux:

Gérard ADANHOUNME (JAC); Mama SEÏBOU (BUFFLES); Ibrahim OGOULOLA (REQUINSFC); Charles TIESSO (BUFFLES); Salio IDRISOU (PANTHÈRES); Djibril NAÏM (DRAGONS); Raimi KOLA (ASPAC); Agnide OSSENI (USSK); Waris ABOKI (JAC); Abdel BOURAIMA (ASPAC). Attaquants: Charbel GOMEZ (ESAE); Marcellin KOUKPO (BUFFLES); Jules ELEGBEDE (ÉNERGIE); Ulrich DAHATCHEFON (ASVO).

L'Olympique Lyonnais s'offre Marcelo

Le club dirigé par Jean-Michel Aulas s'est notamment renforcé avec les arrivées de Kenny Tete, de Bertrand Traoré ou encore de Mariano Diaz, et ne compte visiblement pas s'arrêter là. Pour renforcer son secteur défensif, Bruno Genesio va pouvoir compter sur Marcelo - de son nom complet Marcelo Antônio Guedes Filho - puisque l'Olympique Lyonnais vient d'annoncer l'arrivée du défenseur brésilien âgé de 30 ans.

Du haut de son mètre 91, le joueur qui évoluait au sein du club stambouliote depuis 2016 a une large expérience en Europe, puisqu'il avait préalablement joué au Wisla Cracovie, au PSV ou encore à Hanovre. Le montant de l'opération est de 7 millions d'euros (plus 500 000 euros de bonus) selon le club turc, et l'accord avait lui été trouvé dans la soirée du mardi 12 juillet. Si les noms de joueurs comme Eiaquim Mangala étaient sortis dans la presse, c'est bien Marcelo qui sera le patron de la défense lyonnaise dès la reprise au mois d'août.

"Marcelo qui a rejoint Besiktas durant la saison 2015-2016 a beaucoup contribué à nos deux titres de champion. Avec son caractère, son sacrifice sur le terrain et son attitude en dehors, il a démontré une très bonne attitude à chaque moment. Nos chemins se séparent avec Marcelo, qui a conquis le cœur de nos supporters. Nous souhaitons à Marcelo, qui fait partie de l'histoire de Besiktas, beaucoup de succès dans la suite de sa carrière", peut-on lire sur le communiqué officiel du club turc.

L'OM récupère Adil Rami

À la recherche de défenseurs centraux, l'Olympique de Marseille a réussi à récupérer un autre international français en la personne d'Adil Rami.

Les chantiers étaient nombreux à l'Olympique de Marseille. Il fallait trouver des attaquants, des milieux de terrain, un gardien, mais aussi deux défenseurs centraux pour rebâtir un OM capable de remporter quelque chose. Les noms ont donc beaucoup circulé concernant les défenseurs. De Simon Kjær à Jeremy Mathieu en passant par Bacary Sagna, les supporters phocéens passaient par toutes les émotions en voyant les rumeurs s'additionner. Mais cette fois, Jacques-Henri Eyraud, Andoni Zubizarreta et Rudi Garcia ont enclenché la deuxième vitesse.

En effet, après avoir recruté des internationaux français comme Patrice Evra et Dimitri Payet au mercato hivernal, l'OM a de nouveau jeté son dévolu sur un Bleu en la personne d'Adil Rami, le défenseur du FC Séville. À 31 ans, le Bastiais de naissance va donc retrouver la France après avoir quitté Lille en 2011 alors que l'entraîneur des Dogues de l'époque était... Rudi Garcia qu'il va donc retrouver sur la Canebière pour la saison 2017-2018.

"Le défenseur des Bleus est Olympien. Il s'est engagé pour 4 ans. Fort de ses expériences à l'étranger, Adil Rami est un défenseur complet", peut-on lire sur le site officiel du club phocéen. Une histoire qui pourra donc commencer entre l'OM et Rami puisqu'elle avait échoué à l'issue de la saison 2008-2009



CAN 2019

L'Algérie prête à dépanner au cas où...

Alors que le Cameroun, pays-hôte de la CAN 2019, accuse des retards dans la construction des infrastructures, l'Algérie a déjà fait savoir à la CAF qu'elle compte se porter candidate au cas où la compétition venait à être délocalisée. Un scénario très lointain pour l'instant...

Pays-hôte de la CAN 2019, le Cameroun accuse de sérieux retards dans la construction des infrastructures. D'après le site Camfoot, les chantiers des stades de Japoma (Douala), Olémbe (Yaoundé) et du stade Omnisports de Garoua sont en particulier très peu avancés. Dans ce contexte, l'Algérie, candidate malheureuse à l'organisation de la CAN 2017, s'est déjà positionnée au cas où la CAF

venait à délocaliser la compétition.

"J'ai évoqué l'intérêt de l'Algérie pour abriter la prochaine CAN lors d'un entretien que j'ai eu, avec le nouveau président de la CAF Ahmad, en marge du 67ème Congrès de la FIFA qui s'est tenu dernièrement à Manama au Bahreïn. La discussion a été fructueuse", a ainsi annoncé le président de la Fédération algérienne (FAF), Kheireddine Zetchi, en

conférence de presse.

"Nous sommes en train de suivre le dossier d'une éventuelle délocalisation avec attention. Si une opportunité venait à se présenter, l'Algérie sera candidate à l'organisation de cette CAN. Jusqu'à preuve du contraire, cette édition est toujours maintenue au Cameroun". Pour l'heure effectivement, il n'y a pas de délocalisation à l'ordre du jour.

TUNISIE

Maâloul revient aux affaires et veut mieux faire

Nabil Maâloul a participé à de nombreux exploits du football tunisien: il était assistant de Roger Lemerre quand les Aigles de Carthage ont remporté leur unique Coupe d'Afrique des Nations de la CAF et il a réussi un triplé historique avec l'Espérance de Tunis en 2011.

Ses expériences passées parlent pour lui pour obtenir de nouveaux succès à la tête de la Tunisie dans la course à la qualification pour la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018™. "C'est mon cinquième passage à la tête de la sélection", rappelle-t-il au micro de FIFA.com. "J'étais déjà là quand nous avons remporté la CAN 2004 à domicile. J'ai qualifié la sélection olympique pour Athènes 2004 et j'ai retrouvé avec Lemerre en 2008", détaille celui qui a ensuite entraîné plusieurs clubs, avant de rentrer en Tunisie pour occuper le poste de sélectionneur en 2013. "Je me considère comme le fils spirituel de



cette sélection car j'ai joué dans toutes les catégories d'âge. Je connais tout des Aigles de Carthage. C'est un plus, dans la situation actuelle", assure-t-il.

Maâloul a commencé son nouveau mandat à l'occasion d'un match difficile contre l'Égypte. "Nous sommes dans une période délicate. Cette victoire a été fondamentale pour nous", juge-t-il. "Aussi bien dans l'optique des qualifications pour la CAN 2019 que pour le moral, avant de reprendre les prélimi-

naires de Russie 2018 et d'attaquer les deux rendez-vous qui nous attendent en septembre".

Après deux succès face à la Guinée en Tunisie puis à la Libye, la Tunisie est en tête de son groupe avec la RD Congo, bien décidée à se qualifier pour la compétition mondiale. Toutefois, Maâloul se méfie des Léopards. "La RD Congo a énormément progressé ces dernières années avec des joueurs qui évoluent dans de grands clubs européens. Ce sont de vrais concurrents. Chaque fois que j'ai affronté le Vita Club et le TP Mazembe, j'ai pu mesurer la puissance et le talent des Congolais".

Certes, la RD Congo devance au Classement mondial FIFA/Coca-Cola, mais la Tunisie peut également compter sur un effectif expérimenté. Mais à un peu moins de deux mois du premier rendez-vous, Maâloul a d'autres raisons de s'inquiéter. "Ce n'est pas la proximité des deux mat-

ches qui m'inquiète, mais plutôt la condition physique des joueurs. Nous serons encore en début de saison. Il va falloir gérer les transferts et les autres aléas", admet-il. "Nous avons fixé un programme précis et nous observerons les joueurs dans leurs clubs afin qu'ils soient préparés au mieux pour cette étape cruciale. Nous ne laisserons rien au hasard".

Après avoir disputé trois Coupes du Monde de suite - France 1998, Corée/Japon 2002 et Allemagne 2006 -, la Tunisie a manqué les deux dernières éditions. Elle rêve aujourd'hui de revenir sur la scène mondiale. "Ce rêve n'est pas seulement le mien, mais celui de tout le peuple tunisien et de tous ceux qui travaillent de près ou de loin avec l'équipe nationale", conclut Maâloul. "En tant que sélectionneur et premier responsable de l'équipe, je suis optimiste quant à nos chances de qualification".

Man. City casse sa tirelire pour Kyle Walker !

En parallèle du dossier Benjamin Mendy, Manchester City s'est activé pour le transfert du latéral droit anglais Kyle Walker. Quitte à payer le prix fort à Tottenham !

Grosse journée pour Manchester City sur le mercato estival. Il y a quelques heures, Skysports annonçait un accord proche avec l'AS Monaco pour le transfert de Benjamin Mendy, le latéral gauche français. Et voilà que le Daily Telegraph explique que les Citizens sont sur le point de boucler le transfert de Kyle Walker, le latéral droit de Tottenham !

La signature de Dani Alves au Paris Saint-Germain mercredi, alors que le Brésilien s'était vu proposer de rejoindre Pep Guardiola à City, a poussé les dirigeants manciuniens à s'activer pour enfin dégoter un latéral droit. Pablo Zabaleta a en effet signé à West Ham tandis que Bacary Sagna n'a pas été prolongé et a donc quitté le club libre.

Très soucieux de la qualité des latéraux, si important dans son système, Guardiola avait ciblé Dani Alves en priorité, puis l'international anglais Kyle Walker. Réticent à satisfaire les exigences de Tottenham, Manchester City n'avait pas dépassé 45 M€. Jusqu'à aujourd'hui puisque le Daily Telegraph explique qu'un accord a été conclu entre les deux clubs pour une indemnité de transfert de 56 M€ (50 M€). Ce qui ferait de Walker le latéral le plus cher (en attendant l'éventuel transfert d'Alex Sandro courtisé par Chelsea).

Très difficile en affaires, le président de Tottenham Daniel Levy ne souhaitait pas céder Walker en-dessous du tarif demandé et le départ de Dani Alves pour Paris l'a aidé à obtenir gain de cause. Il ne reste désormais plus qu'à finaliser le deal. Walker, 27 ans, avait rejoint Tottenham en 2009.

Lutte contre la criminalité maritime aux larges du Togo

INTERPOL en renfort aux agents d'application de la loi en matière criminalistique

Jean AFOLABI

La direction générale de la police nationale a servi de cadre, du 03 au 07 juillet 2017 à Lomé, à un atelier sur la criminalistique maritime. Organisé par l'Organisation Internationale de la Police Criminelle (OIPC-Interpol) en collaboration avec le ministère de la Sécurité et de la protection civile, l'ate-

Police, de la gendarmerie, de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment, de la Marine Nationale et de la Préfecture Maritime. Les participants ont été outillés sur la conduite des investigations, notamment la gestion des scènes de crime sur les navires, la collecte des preuves, l'analyse criminelle des renseignements et

d'équipements de police technique et scientifique, d'une valeur totale de 5 millions de francs Cfa, a été offert aux services de Police et de gendarmerie pour les aider à mieux assurer la gestion des scènes de crime.

D'après le ministère de la Sécurité, cet atelier se situe dans le prolongement du sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes et



lier s'inscrit dans le cadre du projet AGME initié par Interpol afin d'aider certains Etats du Golfe de Guinée, notamment le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Ghana et le Togo à mieux lutter contre la criminalité maritime, souligne-t-on officiellement. Il a réuni 25 participants chargés de l'application de la loi en matière de lutte contre la criminalité maritime et issus de la

l'utilisation des outils biométriques mobiles.

Plusieurs thématiques suivies d'exercices pratiques ont été développées au cours de l'atelier, à savoir : la gestion moderne de la scène d'infraction ; les découvertes de cadavre en mer ; la scène de crime sous-marine et les accidents de plongée ; la balistique suite à un acte de piraterie. Un lot

développement en Afrique que Lomé a abrité du 10 au 15 octobre 2016. Il a permis à toutes les composantes des forces de sécurité et des organisations maritimes de renforcer leurs capacités opérationnelles afin d'endiguer le phénomène de la criminalité maritime dans le Golfe de Guinée, affirme le département du colonel ministre Damehame Yark.

Faux permis de conduire, faux timbres fiscaux, faux diplômes

Un réseau de faussaires spécialisés dans les mailles de la Police judiciaire

La Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) vient d'interpeller des membres d'un réseau de faussaires spécialisé dans la falsification des sceaux de

permis d'interpellation, le 28 juin, de cinq individus qui ont érigé leurs domiciles respectifs en services publics où ils délivrent plusieurs faux documents administratifs,

du Niger et du Togo ont été saisis au cours de différentes perquisitions effectuées à leurs domiciles. Ils ont été déferés devant Monsieur le Procureur de la Républi-



divers Etats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Ce coup de filet, indique-t-on, est consécutif à un accident de la circulation routière survenu, le 1^{er} janvier 2017, sur la Nationale N° 1. Les documents d'assurance présentés par une des parties en cause ont attiré l'attention des policiers qui les ont soumis à une vérification de routine dont les résultats ont révélé leur caractère frauduleux. Une situation qui lance une enquête ayant

notamment de faux permis de conduire internationaux, de fausses assurances CEDEAO, de faux récépissés de déclaration de mise en circulation de véhicules automobiles, de fausses cartes internationales d'autorisation de transport public et d'immatriculation, de faux timbres fiscaux, de faux diplômes de pâtisserie à différentes personnes.

Au total, 57 sceaux frauduleux relevant de plusieurs administrations du Bénin, du Burkina Faso,

que près le Tribunal de Lomé pour répondre de leurs forfaits, affirme le ministère de la Sécurité et de la protection civile. C'est l'occasion, pour la Police, d'en appeler à la vigilance de tous pour ne point s'attacher les services de quelconques individus ou intermédiaires dans la délivrance des documents et actes officiels. Et de vivement recommander en ces circonstances de s'orienter vers les services réglementaires habilités afin d'éviter toute déconvenue.



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE



Nouveau Concept

TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2017

Avec 200 f cfa

Tranche Commune Entente 2017

ETOLE ROUGE DE COTONOU-BENIN

grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA

NUL SI DÉCOUVERT

0-00000-000

✓ Gagne jusqu'à 500.000 FCFA au grattage.

✓ Découvre trois fois le symbole "Avion" et remporte un séjour au Bénin, pour participer au Tirage Régional et gagner automatiquement de 1.000.000 FCFA à 10.000.000 FCFA "

✓ Tickets non gagnants au grattage à conserver pour le tirage des lots intermédiaires allant de 5.000 FCFA à 100.000 FCFA.

Avec LONATO, jouez petit et gagnez Gros

Entrée en vigueur de l'acte uniforme révisé relatif au droit comptable Deloitte prépare des professionnels du chiffre lundi à Lomé

Jean AFOLABI

En vue d'améliorer la qualité de l'information financière, l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière a fait l'objet d'une révision. Adopté le 26 janvier 2017 à Brazzaville (Congo), l'acte uniforme révisé entre en vigueur le 01 janvier 2018. Pour s'y préparer, le Cabinet Deloitte organise du 17 au 20 juillet 2017, au Radisson Blu de Lomé, une formation sur la mise en place de la réforme du SYSCOHADA dans les entreprises. Au terme de cette formation animée avec Joël Mabudu, Co-rédacteur du SYSCOHADA révisé, les participants auront les outils pour, notamment : maîtriser l'esprit dans lequel la réforme a été faite pour pouvoir mieux se l'approprier ; maîtriser les prescriptions du nouveau dispositif comptable applicable dans l'espace OHADA ; faire le basculement au SYSCOHADA

révisé à la date du 01 janvier 2018 conformément aux dispositions prévues à l'article 113 de l'AUDCIF ; produire des informations financières fiables et conformes à la nouvelle réglementation du SYSCOHADA révisé.

Selon un communiqué de presse du Cabinet Deloitte, ce séminaire est destiné à tous les professionnels du chiffre, à savoir : les directeurs administratifs et financiers ; les chefs comptables et comptables ; les auditeurs et contrôleurs de gestion. Le séminaire sera composé de cinq modules et de cas pratiques : la Présentation du SYSCOHADA révisé, du droit comptable et du cadre conceptuel ; la Traduction comptable des opérations courantes ; la Présentation des états financiers annuels ; la Traduction comptable des opérations et problèmes spécifiques ; et le Dispositif comptable relatif aux comptes consolidés et

comptes combinés (D4C).

Selon l'acte uniforme révisé, et publié dans le Journal officiel de l'OHADA le 15 février 2017, "Toute entité (sociétés commerciales, groupement d'intérêt économique, sociétés coopératives, entités publiques, parapubliques, d'économie mixte...) doit mettre en place, pour l'information externe et pour son propre usage, une comptabilité générale. A cet effet, elle classe, saisit, enregistre dans sa comptabilité les événements qui sont constatés et toutes opérations, entraînant des mouvements de valeur, qui sont traitées avec des tiers ou qui sont constatées ou effectuées dans le de sa gestion interne ; elle fournit, après traitement approprié de ces opérations, les redditions de comptes auxquelles elle est assujettie légalement ou de par ses statuts, ainsi que les informations nécessaires aux besoins des divers utilisations".

Les réseaux sociaux et les jeunes

Sexe, baisse du niveau intellectuel...

Les jeunes d'aujourd'hui sont ceux qu'on appelle les enfants de la net-génération. Ils ont grandi avec l'internet au bout des doigts. Ils maîtrisent quasiment tout sur internet et sont toujours "online" sur les réseaux sociaux qui se multiplient d'année en année. Twitter, Tumblr, Facebook, instagram, viber, whatsapp sont dans leurs langages.

A travers les réseaux sociaux les jeunes se communiquent entre amis, renforcent leurs amitiés, se divertissent, s'échangent des informations, ce qui est d'ailleurs normal. Néanmoins, il y a des influences considérables qui sont méconnues ou bien très souvent négligées par les jeunes. Si l'on parle de réseaux sociaux, on parle de virtuel mais à force de les utiliser, on finit par prendre ces choses pour la réalité. Les réseaux sociaux ont complètement bouleversé le mode de vie des jeunes. Ils sont devenus presque indispensables pour ces jeunes.

Le sexe s'en mêle

Quand les jeunes créent des groupes sur Whatsapp, Facebook ou sur viber, la liberté d'expression est à l'honneur, fini les tabous, les coutumes, et les traditions. D'ailleurs on n'y trouve une nouvelle tendance, le sexe virtuel ou sexe à l'ère du numérique avec les audio, les photos, et les vidéos sexuelles explicites. C'est la génération perverse.

C'est ce que nous confirme un jeune du nom de Fataou qui est lui-même administrateur d'un groupe sur Whatsapp que nous avons rencontré. Il nous laisse entendre que "Dans le groupe on parle de tous, même de nos relations sexuelles parfois dans les moindre détails car

notre slogan est : sexe sans tabou. Et, tous les membres adhèrent à cette vision". Il poursuit en affirmant que "Même pour une relation sexuelle avec un des membres suffit juste de le lui faire savoir."

La sexualité est bien présente sur



les réseaux sociaux, la pudeur n'est plus d'actualité. D'ailleurs le mot n'existe plus chez certains jeunes avec leurs photos nues ou à moitié nues postées sur leur page.

Réseaux sociaux ou baisse de niveau intellectuel ?

Les jeunes d'aujourd'hui préfèrent passer leur temps sur les réseaux sociaux plutôt qu'à étudier. Pour la plupart les réseaux sociaux occupent tout leur temps, ils peuvent s'y connecter à longueur de journée voire même 24h/24. Les enfants et adolescents scolarisés (entre l'école primaire et le lycée) très souvent connectés sur Facebook sont moins bons à l'école. L'utilisation de Facebook entrave surtout la concentration. Des heures perdues, à "scroller" à l'infini, à passer de profil en profil, de photo en photo. Pourtant, demain, ils feront exactement la même chose. Et le surlendemain aussi. En oubliant à chaque fois cette im-

pression qu'on a perdu son temps pour rien. Conséquence moins de temps pour les études et baisse du niveau à l'école.

Et, les parents ?

Bien évidemment la quasi totalité ne connaît pas ce côté obscur des réseaux sociaux qui influence leurs

enfants à la perte des valeurs. Il y en a même qui ne connaissent pas le terme de réseaux sociaux. Pas étonnant puisque les réseaux sociaux sont récents et n'existaient pas à leur époque. Si certains parents ignorent ce côté néfaste des réseaux sociaux d'autres en sont bien conscients. Nous avons pu avoir l'avis d'un parent qui nous relate ce constat amer. Pour ce père de famille, "On connaît les influences des réseaux sociaux. Mais le problème qui se pose c'est qu'on ne peut plus contrôler nos enfants. La seule chose qu'on peut faire c'est de discuter avec eux et les sensibiliser sur les influences des réseaux sociaux".

Par ailleurs il faudrait souligner que les réseaux sociaux ne devaient pas être des menaces pour les jeunes si ces derniers en font bon usage. D'ailleurs la définition même nous en dit plus.

Distinction des volontaires au Togo

Un concours ouvert du 12 juillet au 05 décembre

Etonam Sossou

L'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) a donné le top départ aux candidats désireux de concourir à la 2ème édition du concours dénommé "jeunes volontaires de l'année". Cette année, le concours est ouvert non seulement aux volontaires nationaux mais également les internationaux. Cinq thématiques sont retenues à savoir la santé, l'éducation, l'animation sociale et développement communautaire, l'environnement-agriculture, la justice-droit-équité et genre. "Il est question de valoriser ce que les efforts des volontaires qui sont souvent ignorés par eux-mêmes ou le public", a précisé Omar Agbangba, Directeur de l'ANVT.

Tous les volontaires seront encouragés à candidater. Les structures qui utilisent les volontaires qui vont postuler seront contactées pour donner leur appréciation sur la contribution des volontaires. Le jury va faire un premier travail, ensuite, il y aura une documentation



bien fournie sur les candidatures retenues pour la phase finale. Le vote du public sera également pris en compte dans le choix des meilleurs volontaires. Pour cette édition, l'ANVT a associé les autres corps de volontaires en occurrence France Volontaire, Peace Corps, ONU Volontaires...

Présent à la cérémonie de lancement, le représentant de France Volontaire au Togo, Moussa Bah, a justifié leur adhésion à cette initiative parce qu'il existait un partenariat entre France Volontaire et

l'ANVT et il y a plus de 1693 volontaires Français qui sont passés par le Togo en 2016.

Ouvert du 12 Juillet au 05 Décembre 2017, ce concours aura à primer les 5 meilleurs de la catégorie 1 (nationaux) et de la catégorie 2 (internationaux). Toute personne physique volontaire national résident au Togo, ayant une expérience ininterrompue de volontariat de 4 ans au minimum dans le volontariat national et étant toujours en mission de volontariat, peut être candidate.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1381 DE LOTO BENZ DU 05 Juillet 2017

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 12 Juillet 2017 porte le N° 1382. Mercredi dernier, seule la ville de LOME a enregistré des gagnants de gros lots.

Ainsi, dans la capitale, nous avons enregistré trois lots de 1.000.000F CFA et un lot de 2.000.000F CFA, remportés auprès des opérateurs, 3553, 6769, 70223 et 6749.

Dans les autres villes du pays, de nombreux parieurs, ont remportés des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Achète à 200F CFA ton ticket de la TCE 2017, gratte et si tu découvres trois fois un ticket tu gagnes un ticket gratuit! Si tu découvres trois fois un montant, tu gagnes immédiatement ce montant. Tu peux gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Cette année, gagne un voyage par avion et un séjour au Bénin en découvrant trois fois le symbole avion sur ton ticket.

Au Bénin, deviens automatiquement millionnaire en tirant toi-même, ton gain parmi les lots allant de 1.000.000F CFA à 10.000.000F CFA, mis en jeu pour le grand tirage régional.

En plus, conserve tes tickets non gagnants au grattage, pour participer au tirage de lots intermédiaires où plusieurs milliers de lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA, leur sont réservés!

Avec la TCE 2017, toutes les chances sont de ton côté !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1382 de LOTO BENZ du 12 Juillet 2017

Numéro de base

59 20 23 26 85

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL

HUAWEI G POWER
CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE

**DOUBLE CARTE
Micro SIM**

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)

INFINIX HOT4
CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE

**DOUBLE CARTE
Micro SIM**

RÉSEAU 3G+ / 2G

**ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux**

NUOVA HERO S
CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE

**DOUBLE CARTE
Micro SIM**

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM
2GO
EXTENSION
MÉMOIRE
JUSQU'À
128GO
MÉMOIRE
INTERNE
16GB



**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE RAM
1GO
EXTENSION
MÉMOIRE
JUSQU'À
32GO
MÉMOIRE
INTERNE
16GB



**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE RAM
512MB
EXTENSION
MÉMOIRE
JUSQU'À
16GO
MÉMOIRE
INTERNE
8GB



**NUOVA
HERO S**

31.000F

*Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques*

Bluetooth®



LE LEADER

service client : 888 | www.facebook.com/Togocel | www.twitter.com/togocel | www.togocel.tg | certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015